

<p>Nom de la Mission : Etudes d'exécution, contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation et d'optimisation des installations d'alimentation en eau potable dans le cadre du Projet de Réhabilitation des systèmes d'Alimentation en Eau Potable dans les centres secondaires de la République Démocratique du Congo (RDC) Phase 2</p> <p>Financement : Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)</p>	<p>Valeur totale du contrat :</p>
<p>Pays : RDC Lieu : Province de l'Equateur (Centres de Gemena, Libenge, Gbadolite, Bumba et Zongo)</p>	<p>Durée de la mission : 36 mois</p>
<p>Nom du Client : REGIDESO Personne référente : M. Mukalayi Mwema Jacques jacqmukalayi@yahoo.fr</p>	<p>Nombre total d'employés-mois : 142,5 h/m</p>
<p>Adresse du Client : 59-63 Boulevard du 30 Juin B.P. 12 599 Gombe-Kinshasa</p>	<p>Valeur du contrat VSIA :</p>
<p>Date de démarrage : Date 09/2010 d'achèvement : En cours</p>	<p>Nombre d'employés-mois fournis par le(s) partenaire(s) : 143 h/m</p>
<p>Nom des partenaires éventuels : IGIP et VSi Planning et Gauff Ingenieure</p>	<p>Nom des cadres professionnels de VSi Afrique et leurs fonctions :</p> <p>Chef de mission études : Philippe VAN SCHANDEVYL Chef de mission adjoint : Colombine LEJEUNE/Aymen ATHIMNI Environnementaliste : Jacques FRANSSSEN Ing. Assainissement : Barbara DEQUINZE Ingénieurs locaux : KABOBI Christophe WEMBO Baudouin</p>
<p>Description du projet :</p> <p>Les cinq centres secondaires dans la province de l'Equateur (Centres de Gemena, Bumba, Gbadolite, Libenge et Zongo) constituent la seconde phase du projet « AEP Centres Secondaires – Phase 2 ». Le promoteur du projet est la REGIDESO, Kinshasa, agissant sous la tutelle du Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité.</p> <p>Dans les cinq centres du projet, des travaux d'AEP ont été réalisés dans les années 80. Au cours des 20 dernières années, les infrastructures hydrauliques ont été le siège de divers dommages causés d'une part par des événements naturels et d'autre part par une mauvaise gestion des installations par manque de moyens matériels et humains qualifiés.</p> <p>Les objectifs du programme sont de mettre en état (techniquement et commercialement) les systèmes d'AEP, afin de couvrir les besoins de base en eau potable de bonne qualité dans les centres d'intervention en respectant les normes d'hygiène. Le projet vise aussi à réduire les risques des maladies d'origine hydrique par la réalisation des installations d'assainissement décentralisées améliorées.</p> <p>Le projet vise à rendre possible une exploitation et une gestion autonome dans les centres d'intervention et par rapport au siège du promoteur, capables de servir d'exemple à d'autres centres comparables. La population ciblée par le projet est celle habitant les villes d'intervention vivant dans les zones desservies par la REGIDESO.</p>	
<p>Description des services rendus :</p> <p>L'ensemble des prestations de l'ingénieur-conseil (IC) est décomposé en la réalisation des études d'exécution détaillées et des mesures d'urgence, en élaboration des dossiers d'appel d'offres, mesures d'investissement (MI) (contrôle et surveillance des travaux) et en mesures d'accompagnement (MA) :</p> <p><u>Les études d'exécution portent sur :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La collecte des données de base et l'élaboration des rapports d'inventaire 2. L'élaboration du rapport des critères de conception 3. L'élaboration du rapport socio-économique 4. l'élaboration des études d'APS et d'APD 5. L'élaboration du rapport d'études d'impact environnemental et social des 5 centres secondaires 6. l'élaboration des plusieurs DAO 7. l'assistance technique au lancement des appels d'offres, au dépouillement des offres et à l'attribution des marchés <p><u>Les Mesures d'Investissement portent sur :</u></p>	

1. **Contrôle et la surveillance des travaux**, y compris les réceptions et pour les mesures techniques suivantes
2. **Réhabilitation et optimisation des installations d'AEP**, incluant la réhabilitation des prises d'eau avec leurs équipements électromécaniques en incluant la conduite de refoulement, le réseau de distribution, la réhabilitation des installations de production et de captage d'eau, ainsi que des réservoirs de stockage, réhabilitation des bornes-fontaines (BF) publiques et construction des nouvelles bornes fontaines
3. Approbation des plans d'exécution
4. Approbation des états financiers
5. Remplacement et installation des nouveaux compteurs d'eau (protégés) des branchements particuliers chez les abonnés domestiques et dans les bornes fontaines
6. Mesures d'assainissement et mesures d'urgence de drainage pour réduire les risques d'inondations, de pollution et des érosions
7. Campagne de sensibilisation sur la contamination de l'eau et analyse Ecoli.
8. Elaboration des rapports mensuels, trimestriels d'avancement des travaux
9. Direction et coordination des travaux
10. Réception provisoire des travaux
11. Réception définitive des travaux

Les Mesures d'Accompagnement se concentrent sur ces aspects principaux :

- 1 Etat des lieux du service de l'eau de chaque centre
- 2 Etat de système de distribution et de vente de l'eau
- 3 Etat de gestion des bornes fontaines
- 4 Elaboration des stratégies d'intervention pendant la durée des travaux et proposer des grandes lignes de la méthodologie à suivre afin d'établir un plan d'action
- 5 Formation du personnel d'exploitation de la REGISESO au niveau local dans les centres sur place et à Kinshasa (UNI-COMPEX)
- 6 Sensibilisation de la population bénéficiaire desservie par les BF à accepter le paiement cash de l'eau selon la consommation
- 7 Réalisation des campagnes de sensibilisation sur l'hygiène
- 8 Assistance à la gestion future des kiosques commercialisés (BF) : formation et sensibilisation des revendeurs d'eau.
- 9 Analyse de la qualité bactériologique et physico-chimique des points d'eau (Ecoli) et comptage aux bornes fontaines